



Conditions générales de vente :

Location mobil-home

Les réservations sont acceptées pour un séjour minimum d'une semaine et uniquement du Samedi au Samedi en haute saison. Les locations sont disponibles à partir de 15H00 le jour de votre arrivée et doivent être libérées avant 10H00 le jour de votre départ.

Possibilité de location à la nuitée et le week-end en basse saison.

Toute location est nominative et ne peut pas être cédée ou sous-louée.

Les animaux sont interdits dans les mobil-homes.

La location ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception d'un versement de 25 % du montant total du séjour + frais de dossier. Le solde du séjour doit être réglé 30 jours au plus tard avant la date d'arrivée.

La direction se réserve le droit de refuser l'accès à la location à un client qui se présentera avec un nombre de personnes supérieur à la capacité d'accueil autorisé de la location réservé ou avec un animal.

Annulation ou arrivée différée

En cas d'annulation, si vous ne prenez pas l'Assurance Annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez à devoir :

A titre d'indemnité 25 % du montant total du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date. En l'absence écrite du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

Le solde de location par chèque /chèques vacances / carte bancaire / virement bancaire

Le client devra régler le solde intégrale de son séjour, convenu et restant dû, dans un délai de 30 jours avant la date d'arrivée mentionnée sur le contrat. Passé ce délai de 30 jours et sans réception, par la direction, du règlement du solde intégral du séjour, la réservation du client sera considérée comme annulée. Dès lors, la direction disposera de la location et aucun remboursement ne sera effectué au client.

Dès réception de l'acompte et du contrat de réservation signé, une confirmation écrite vous sera envoyée : la réservation sera alors définitive celle-ci devra être présentée le jour de votre arrivée. Une caution de 160 euros vous sera demandée lors de la remise des clés. Pour les personnes étrangères ne possédant pas de chéquier la caution sera versée en espèce.

La caution sera restituée à la fin de votre séjour et après l'état des lieux de départ, sauf en cas de manquant et de détérioration.

Le ménage de départ est à effectuer par vos soins. La location doit être rendue dans un parfait état de propreté.

Tout manquant où toute détérioration sera à la charge du locataire.

L'état des lieux de départ pourra se faire uniquement pendant les heures d'ouverture du bureau : en dehors de ces heures, la caution ne pourra être restituée et vous sera retournée qu'ultérieurement par courrier et après vérification de l'état de la location.

Assurance

Nous vous conseillons de souscrire à l'assurance annulation directement à la réservation sur notre site internet ce qui vous permettra d'être remboursé en cas d'évènement vous empêchant d'effectuer votre séjour. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et/ou matériel et leur responsabilité civile.

Conditions pour les emplacements

Les arrivées pour les emplacements réservés se font à partir de 14H00. Le jour de votre départ, les emplacements doivent être libérés avant 11H40.

Un acompte de 75 euros vous sera demandé pour confirmer la réservation dont 6 euros de frais de dossier (non remboursable). Dès réception de votre acompte, des conditions générales de vente signées et une copie du devis, une confirmation écrite vous sera envoyée. Celle-ci devra être présentée le jour de votre arrivée. Le nombre de personne par emplacement est limité à 6.

Electricité : notre camping est équipé de prises européennes et de prises françaises.

Le solde du séjour et à régler la veille du départ (espèces, chèque, carte bancaire ou chèques vacances).

En cas d'annulation, si vous ne prenez pas l'Assurance Annulation, l'acompte est acquis au camping : aucun remboursement ne sera possible. Commun aux locations et emplacement les mineurs souhaitant séjourner dans notre camping doivent obligatoirement fournir une autorisation parentale. Sans ce document, le camping se verra dans l'obligation de leur refuser l'accès. La direction se réserve le droit de refuser l'accès à la location à un client qui se présentera avec un nombre de personnes supérieur à la capacité d'accueil autorisé de la location réservé.

Les chiens sont acceptés sur les emplacements uniquement (tenue en laisse obligatoire) il vous sera demandé le carnet de vaccination à jour à l'arrivée au camping.

Moyens de paiement pour l'acompte : chèque libellé au nom du camping de l'Aloua à Sevrier, virement bancaire, chèques vacances ou carte bancaire.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Les Tribunaux d'Annecy sont seuls compétent en cas de litige.

Signature du Client et date

Précédé de la mention *Lu et approuvé*